

## Démarche qualité



### L'Ipst-Cnam est référencé Datadock

La loi du 5 mars 2014 confie à tous les financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation avec lesquels ils travaillent, pour améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation.

En répondant aux critères du décret, l'Ipst-Cnam a prouvé sa capacité à donner des formations de qualité et se trouve ainsi référencé sur le catalogue des financeurs de la Formation Professionnelle.



### Les valeurs portées par l'Ipst-Cnam reconnue par une nouvelle certification.

La certification QUALIOPi obtenue en août 2021, conforte l'Ipst-Cnam dans sa démarche qualité.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique.

La marque « QUALIOPi » organisée autour de 7 critères qualité vise à :

- attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;
- permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

L'Ipst-Cnam est certifié conforme aux exigences du Référentiel National Qualité pour toutes ses Actions de Formation.

Résultat d'un travail collaboratif, cette nouvelle certification repose sur l'engagement de tous les personnels et intervenants de la structure.

<https://ipst.cnam.fr/demarche-qualite-1082778.kjsp?RH=1537174876624>